

Marée à La Rochelle - la Pallice : **BM 06h45 (2,54m) - PM 13h52 (4,81m) coeff 35**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le **canal VHF de la course : 73 qui devront veiller la fréquence du départ du port jusqu'au retour au port.**

3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whatapp CNLR- régates
<https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Date des courses : le **6 avril 2025**

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **10h25 heure locale.**

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche, Embouchure de la Charente**

9. LES PARCOURS

9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

La flotte est répartie dans deux groupes uniquement pour le classement :

Flotte A : dont le rating (HN) est égal ou supérieur à 19,5

Flotte B : dont le rating (HN) est strictement inférieur à 19,5

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
Départ Ouest Minimes	bâbord		
Aix NW	bâbord	X	X
Tour d'Aix et l'ensemble de son balisage AIX SE compris	Bâbord ou tribord au choix		
Aix NW	tribord	X	X
Arrivée Ouest Minimes	bâbord		

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant la flamme CNLR sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la bouée W Minimes à l'extrémité bâbord. Le bateau comité sera mouillé à environ 1/4 de mille de la bouée des Minimes. La ligne sera à peu près perpendiculaire au cap vrai à suivre pour atteindre NW Aix**

Le spinnaker ne pourra être hissé qu'après le franchissement de la ligne de départ.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcouru de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de

voile sur le **canal VHF de la course**. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée est matérialisée par le phare du bout du monde à laisser à tribord et **la bouée Ouest Minimales qu'il faudra laisser à bâbord et à moins de 3 longueurs**.

- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

- 19.1b [DP] [NP] Émargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.

- 19.1c Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est : voir en §3

- 19.4 **Utilisation du Bout dehors** : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau comité est le **DUFOUR 34 BAR À Ô**. Flamme CNLR dans l'étai, panneaux solaires sur portique à l'arrière.

28. PRIX

Un prix pourra être remis à chaque concurrent lors du pot amical qui suivra la proclamation des résultats au club house du CNLR le **6 avril** environ 30 mn après l'arrivée du dernier bateau.

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : **Jacques-Louis KESZLER**

Président-e du comité technique : **prénom, nom**

Président-e du jury

Commissaire aux résultats : **Béatrice Collomb**